

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS

A PARIS 15ème, 11BIS RUE SEXTIUS MICHEL

TENUE LE 24 OCTOBRE 1973

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE TREIZE  
Et le vingt-quatre Octobre à 18 h

Les copropriétaires de l'immeuble sis à PARIS 15è, 11bis rue sextius michel,

Se sont réunis en assemblée générale ordinaire au cabinet du syndic, 23 Rue JJ Rousseau à PARIS 1er, suivant convocation par lettre recommandée en date du 5 Octobre 1973.

La feuille de présence fait apparaître que ~~sept~~ copropriétaires sur 10 sont présents ou représentés réunissant  $\frac{69}{100}$  /1000ème généraux.

Le bureau de l'assemblée est constitué :

sont nommés :

- Président Madame Chaperon.
- Scrutateur Madame Barry
- Secrétaire M. Habert.

M. HABERT remet au bureau de l'assemblée la feuille de présence, les récépissés d'envoi recommandé des convocations.

M. le Président constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée et peut délibérer.

Il est alors passé à l'examen des questions figurant à l'ordre du jour.

- 1.- examen et approbation des comptes de l'exercice 72/73.

Les comptes sont approuvés par  $\frac{69}{100}$  /1000è.

.../...

2.- quitus au syndic de sa gestion.-

par 694 /1000ème. Quitus est accordé au syndic de sa gestion

3.- renouvellement des fonctions du syndic.-

Le mandat de M. HABERT est renouvelé par 694/1000ème.

4.- fixation du budget 1973/1974.-

Le budget est fixé à la somme de ~~neuf mille francs~~

5.- utilisation des paliers à mi-étage pour remise des voitures d'enfants.-

~~Projet~~ ~~projet~~ ~~projet~~ adopté par 694/1000

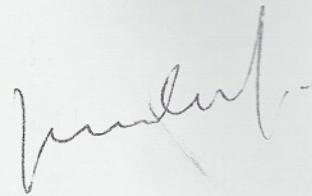
6.- travaux toiture suivant devis de la Maison Rouquier.-

~~Devis adopté par 694/1000.~~

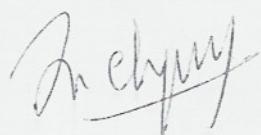
~~Devis complémentaire demandé pour refaire du zinc coté cour. Vote fait correspondant après envoi du devis.~~

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 19.20 heures,

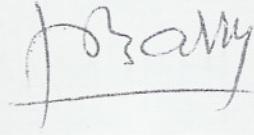
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal.



Le Président



Le Scrutateur



Le Secrétaire

